



SWEET HOME
CABOURG

FORMULE GÎTES

3/3

CONDITIONS DE SÉJOUR

Conditions générales de vente en Formule Gîtes (suite)

■ CONDITIONS D'ANNULATION

Des raisons très sérieuses peuvent obliger un vacancier à annuler son séjour. Les modalités de remboursement sont les suivantes :

Annulation du séjour par un vacancier inscrit : dans tous les cas sont retenus 5% du montant des frais de séjour avec un minimum de 25 €.

Pour des raisons légales, l'adhésion est également retenue. Entre 45 jours et 30 jours avant le départ sont retenus 25% du montant total des frais de séjour, entre 30 jours et 10 jours avant le départ sont retenus 50% du montant total des frais de séjour, entre 10 jours et 4 jours avant le départ sont retenus 75% du montant total du séjour, 4 jours et moins avant la date de départ, 100% du montant total du séjour est retenu même si le solde n'est pas versé. La notification d'annulation doit être faite par courrier recommandé en A.R. (date de réception faisant foi).

Tout séjour écourté ne pourra faire l'objet de remboursement, l'intégralité des frais de séjour est également due si la personne ne se présente pas à la date prévue.

■ ASSURANCE ANNULATION

Le Village Vacances Sweet Home a négocié pour vous une assurance Assistance Rapatriement et Annulation que vous pouvez souscrire à la réservation (sur le formulaire de demande de réservation page 13, cocher oui. Nous vous enverrons les conditions détaillées du contrat avec votre accord de séjour ou vous pourrez nous les demander au préalable). Cette assurance de 3,50% est calculée sur le montant total du séjour (pension, demi-pension, nuitée, location gîte).

■ RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Le Village Vacances Sweet Home souscrit auprès de la SMACL (située au 141 avenue Salvador-Allende 79031 Niort Cedex 9) une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, conformément aux dispositions des articles 20 et suivants du décret N°94490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi N°93645 du 13 juillet 1992. Cette assurance s'applique tant pour les dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers en général du fait de l'activité.

■ SONT À LA DISPOSITION DES FAMILLES

- Accessoires bébé en location : merci d'en faire la demande au moment de la réservation (sous réserve de disponibilité).
- Bibliothèque, télévision, table de ping-pong, courts de tennis, solarium naturel (équipé en saison), jouets, jeux de société, piscine chauffée et couverte (saison), mini-golf, terrain de pétanque, billard, baby-foot, palet, flipper.
- Différentes animations sont proposées aux enfants et aux adultes pendant les vacances scolaires (hors vacances d'hiver).
- Une machine à laver le linge, un sèche-linge et une salle de repassage (de 14h00 à 17h00) : jetons payants à l'accueil.

Aucun animal n'est admis en formule hôtelière sauf chiens-guides. En formule gîtes, un forfait par séjour est demandé par animal domestique de petite taille pendant les vacances scolaires et hors vacances scolaires (voir tarifs).

■ INFORMATION

Le pique-nique et le camping sont interdits dans le parc.

■ REMISES

Les différentes remises (MSA, FFR, CE...) ne sont pas cumulables. L'attestation doit être impérativement fournie à la réservation pour être prise en compte.

Vous trouverez ci-contre, un plan d'accès et une demande d'inscription. Cette dernière est à nous retourner complétée et accompagnée de l'acompte de réservation.